

Mesdames, Messieurs, chers administrés, chers amis

Permettez-moi, en premier, de remercier pour leur présence parmi nous, les personnalités avec lesquelles nous avons d'étroites relations tout au long de l'année et qui nous aident dans les différentes démarches administratives que nous entreprenons.

Je salue la présence de Madame la Sous-Préfète Patricia VALMA et des Conseillers Départementaux Valérie PRUNIER et Michel SAUVADE

J'adresse également mon salut aux maires, adjoints et conseillers des communes voisines qui nous font l'honneur et l'amitié d'être présents aujourd'hui.

Le Conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous accueillir à cette traditionnelle cérémonie des vœux. Cette cérémonie est pour nous, élus municipaux, un temps fort de la vie de notre commune, un temps de rassemblement mais aussi un temps d'échange et de convivialité.

C'est également, (et ça l'est encore plus dans la période socialement difficile que nous traversons) une excellente occasion d'oublier un instant nos soucis et nos inquiétudes comme on le fait en famille lors des grands rassemblements.

Enfin, c'est le moment de dresser un bref bilan de ce que nous avons réalisé l'an passé et d'évoquer les projets qui vont suivre.

L'an passé, lors de cette même cérémonie, je vous disais qu'entre les baisses de dotation des uns et les désengagements des autres, nous avons réussi malgré tout à tenir notre cap en maintenant nos taux d'imposition à un niveau convenable. Vous avez pu remarquer qu'il en a été de même en 2018 et cette trajectoire, nous nous efforcerons de la garder en 2019. Pour autant, il ne faudrait pas trop nous en satisfaire et réduire notre commune à un endroit où il ne se passe plus rien faute de moyen. Fort heureusement nous n'en sommes pas encore là et grâce aux investissements en matière de lutte contre le gaspillage énergétique que nous avons engagé ces dernières années et que nous poursuivons actuellement, nous avons pu réduire considérablement nos dépenses. Par ailleurs, lorsque nous réalisons des investissements, nous tentons de les faire au moment opportun, avec un minimum d'autofinancement pour la commune et un maximum d'aides.

Ce n'est pas tous les jours facile et j'en profite pour remercier les services de l'Etat, de la Région et du Département, sur lesquels nous nous appuyons bien souvent.

En 2018, nos deux principaux dossiers, l'église et la voirie, nous ont particulièrement occupés.

La réfection de la toiture de l'église tout d'abord : confiée à l'entreprise Mirmand, ce travail a été réalisé conformément à nos prévisions. C'est une belle réussite, et je tiens personnellement à remercier les ouvriers qui ont travaillé sur ce chantier, parfois dans des conditions extrêmes, souvenez-vous, notre commune a été secouée par de violents orages au mois de juillet dernier.

Je salue encore une fois leur courage et leur professionnalisme.

Ces travaux dont le montant s'élève à 36 730 € (HT) ont été subventionnés à hauteur de 30% par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), 30% par le Fonds d'Intervention Communal (FIC), et 13% par une subvention pour travaux d'intérêt local (réserve parlementaire-Etat) accordés par l'ex Sénatrice Michele ANDRE avant son départ, le reste a été pris en charge par la commune et représente un auto-financement de 9 917,40 €.

D'importants travaux de voirie ont également été réalisés. Avec les intempéries, la neige et le gel, nos routes sont soumises à rude épreuve, nous obligeant à traiter régulièrement, chaque année, une partie de nos 22 Km de voirie.

Deux secteurs ont été traités en 2018, celui de « Veillettes – les Paulzes » ainsi que la route Le Mas-Chassagnols-Chaillargues. C'est l'entreprise CHEVALIER qui a réalisé ces travaux. Un autre secteur particulièrement endommagé a été traité sur le village de Chomotte.

Ces travaux, ont été réalisés dans le cadre du Fonds d'Intervention Communal (FIC 2018) pour un montant total TTC de 59 905 €.

L'an passé, je vous avais annoncé également notre intention d'entreprendre un **plan de zonage de la commune** afin de délimiter les zones d'assainissement collectif, les zones d'assainissement non collectif et le zonage pluvial. Après étude, le Conseil Municipal a approuvé le plan de zonage proposé par la société SECAE. Le plan de financement de ce zonage sera pris en charge en partie par l'Agence de l'eau à raison de 60% et 20% par le Département, le reste est pris en charge par la Commune. Nos démarches avancent et à ce jour et ce plan fait l'objet d'un examen par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes. Cette démarche devrait permettre aux particuliers d'avoir jusqu'à 70% de subventions selon leurs ressources lors de la réalisation de leurs travaux de mise en conformité.

Après son retour de longue maladie, notre Employée municipale a retrouvé son poste à 100%, avec des restrictions médicales qui lui interdisaient l'usage de certains outils à énergie thermique. Nous avons

donc investi dans un matériel plus adapté et surtout validé par la médecine du travail. Il s'agit **d'une tondeuse et d'une débrouailleuse électriques**, toutes deux fonctionnant à l'aide de batteries. Par ailleurs, nous avons acquis un petit **véhicule utilitaire sans permis** de conduire afin qu'elle puisse intervenir avec son matériel dans tous les villages de la commune de la façon la plus équitable. Ce véhicule devrait donc l'aider à couvrir la totalité de notre territoire. Je rappelle que jusque-là, n'ayant pas de permis de conduire, elle utilisait comme moyen de transport son propre cyclomoteur.

Passons à nos projets maintenant.

2019 devrait être l'année de la phase 2 de la « Traversée du Bourg ». (je précise que la phase une avait eu lieu il y a 15 ans...) Depuis, chaque année, nous évoquons régulièrement son report avec les services concernés ...J'énonçais, au tout début de mon propos, que lorsque nous réalisons des investissements, nous tentions de les faire au moment le plus opportun. Et bien avec la fin du remboursement de notre salle des fêtes prévue pour 2020, il est temps de s'y mettre, et lorsque l'on voit l'état de la chaussée je dirais même qu'il est urgent de s'y mettre.

Cette année également, nous poursuivrons notre **plan d'accessibilité aux bâtiments publics** pour les personnes à mobilité réduite.

Ces dossiers et les recherches de financements qu'ils induisent devraient bien nous occuper.

Voilà pour le bilan et les projets, **parlons de la jeunesse, je veux dire de nos écoliers.**

Notre RPI, (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec la commune de Chaumont Le Bourg se porte toujours aussi bien. Sans connaître une croissance exponentielle de nos effectifs scolaires, nous sommes relativement sereins compte tenu de la règle fixée à ce jour par les autorités bien qu'en tant que Maire, je redoute comme beaucoup d'entre nous, cette épée de Damoclès qui pend au-dessus de nos têtes. Mais soyons optimistes, nos effectifs sont stables, les perspectives futures sont plutôt rassurantes, alors il n'y a aucune crainte à avoir. Cette année, nous avons changé de prestataire pour la cantine scolaire et les retours qui nous ont été communiqués sont très satisfaisants. C'est le « Grand Rif », restaurant situé sur la commune de Grandif qui assure la restauration. Les repas sont équilibrés, variés, savoureux et d'excellente qualité, presque comme à la maison. Nos jeunes têtes blondes ne s'y trompent jamais...

Lors du dernier conseil municipal, nous avons décidé de mettre en place **une démarche d'adressage** sur la commune. Nous allons donc donner des noms à nos rue et des numéros à nos maisons. Cette démarche

aura pour avantage de permettre à de nombreux organismes de faciliter leurs missions comme l'acheminement des courriers et des colis, l'aide à domicile, mais également les interventions de secours. Elle sera également nécessaire pour l'abonnement au très haut débit à tous les usagers éligibles à la fibre optique, car nous souhaitons tous ici pouvoir en bénéficier un jour, et même au plus tôt...

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de l'évolution de cette démarche d'adressage et vous informerons avant de mettre en place toute signalétique.

Sur le plan des animations, à St Just, c'est comme aux Galeries Lafayette, « il se passe toujours quelque chose »...

D'abord avec le Comité des Fêtes, en 2018 les animations lors de la fête nationale du 14 juillet ont encore remporté un énorme succès. Merci à chacun pour le mal que vous vous donnez et le travail que vous accomplissez. Une pièce de Théâtre qui a fait salle comble et votre participation pour l'animation sur le parcours du rallye de la fourme. Et je sais que vous nous réservez d'autres surprises pour 2019...

Qui dit St Just dit « Moto loisirs » La encore ce sont des animations, la Rando et surtout, cette 1^{ère} édition du « Spirit of Yamaha » dont je sais que l'organisation ne fut pas une mince affaire... N'est-ce pas Christophe ?

J'espère, comme beaucoup d'entre nous que nous vivrons une 2^{ème} édition cette année.

Nous en avons également pris plein les yeux avec la **4^{ème} édition de « St Just en Art »**. Ce rendez-vous annuel qui rassemble des artistes venus de divers horizons est devenu un incontournable régional, et nous en sommes tous ici très fiers. Bravo à tous ces artistes qui nous ont fait le plaisir de venir aujourd'hui et dont j'ai reconnu ici et là les visages. C'est aussi ça St Just, il y en a pour tous les goûts, on passe des sports mécaniques à la peinture et au théâtre, sans oublier les « choucroutes » ou les « tripes », chacun y trouve son compte !!

Passons maintenant aux remerciements.

Je tiens à remercier très chaleureusement toutes les associations, et comme il n'y en a que 5 à St Just, je vais toutes les nommer.

- Le Comité des Fêtes
- St Just Moto Loisirs
- les Parents d'Elèves
- la Société de Chasse
- Le Club du 3^{ème} âge

avec à leur tête leurs présidents respectifs, aidés de leurs membres. St Just ne serait pas aussi vivant sans vous tous, les bénévoles, investis pour faire vivre notre commune. Un grand merci à chacun d'entre vous. Nul doute que l'année 2019 sera tout aussi riche en événements et en activités associatives.

Depuis le début de l'année dernière, **le club de lecture de St Just s'appelle « Bibliothèque Municipale »** Le nom a changé mais le local est situé toujours au même endroit, les bénévoles qui s'en occupent sont les mêmes, et la prestation toujours aussi remarquable. Il ne s'agit pas simplement d'assurer une présence hebdomadaire le samedi après-midi mais les services de la « bib » s'adressent également aux scolaires, avec le prêt de livres un jour par quinzaine et l'organisation de plusieurs animations et visites pour les écoliers.

Merci à tous pour cet investissement personnel au service de la commune. Enfin depuis peu et grâce à la Communauté de communes, l'informatisation complète de la bibliothèque municipale permet un fonctionnement en réseau avec les médiathèques du secteur d'Ambert. Il est possible d'avoir accès rapidement et surtout facilement à de très nombreux livres, CD,DVD,jeux...

Je voudrais également remercier la Communauté de communes pour la travail que nous faisons ensemble depuis plus d'un an maintenant. La tâche est lourde et j'ai beaucoup de respect pour ceux qui en ont la responsabilité. Cette communauté de 58 communes est un monstre à gérer, plus que jamais nous devons tous avoir l'intérêt général toujours présent à l'esprit, intérêt général qui n'est pas toujours égal à la somme de nos intérêts individuels...

C'est certainement plus facile à dire, je n'en doute pas un instant, nous avons rangé dans nos tiroirs des projets qui nous étaient chers parce que nous comprenons l'urgence de certaines priorités, il faudra bien un jour examiner tout cela et envisager des solutions à court ou à long terme.

Une Municipalité c'est avant tout une équipe resserrée qui joue, chacun dans son domaine sa partition. Permettez-moi ce matin de les remercier pour la qualité du travail fourni et pour leur disponibilité de tous les instants, malgré, pour certains, les contraintes professionnelles.

Dans mes remerciements, je n'oublie pas bien entendu, **le personnel communal** et en particulier Laura RULLIER et Sabine BEST, qui assurent le service du secrétariat et qui sont à l'écoute de notre population. Merci à notre institutrice.

Merci au Conseil Régional et au **Conseil Départemental**, dont je salue les représentants et amis.

Merci au Président de la Communauté de Communes, aux services de secours, de sécurité, pompiers, gendarmerie, aux services de l'Etat et en particulier à notre sous-préfète et à ses services, aux entreprises qui travaillent avec nous, ***aux communes voisines*** pour leur aide.

Enfin mes derniers mots iront à tous ceux qui participent bénévolement à la vie de la commune, ils sont nombreux. Ils ont compris depuis longtemps qu'ils ne pouvaient pas tout attendre d'une petite collectivité comme la nôtre et qu'on était plus fort en unissant nos moyens et nos efforts.

Merci de votre implication !

J'aime bien, vous le savez, conclure mes discours par une citation. C'est un moyen de faire réfléchir, de faire rêver aussi... Alors, au moment où nous nous souhaitons plein de bonheur, je vous livre celle-ci, qui donne une signification au mot bonheur : « ***Le bonheur est une sorte d'archipel composé d'instantanés heureux. Entre ces différents îlots il y a de l'errance et de la solitude*** »

Encore une fois, nous vous souhaitons, le Conseil Municipal et moi-même une bonne et heureuse année 2019.